

Séance ordinaire du conseil territorial du 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DÉLIBÉRATION n°2018-12-18_1228

**Autorisation d'engager, liquider et mandater
les dépenses d'investissement
avant le vote du budget 2019**

L'an deux mille dix-huit, le 18 décembre à 19h15 les membres du Conseil de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance plénière ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 12 décembre 2018.

Ville	Titre	NOM	Prénom	Présent	A donné pouvoir à	Vote
Savigny-sur-Orge	Mme	ACHTERGAELE	Nadège	Repr	Sébastien BENETEAU	P
Vitry-sur-Seine	M.	AFFLATET	Alain	P		P
Villeneuve-St-Georges	Mme	ALEXANDRE	Stéphanie	Abs		
Villeneuve-St-Georges	Mme	ALTMAN	Sylvie	Repr	Nathalie DINNER	P
Ivry-sur-Seine	Mme	APPOLAIRE	Annie-Paule	P		P
Orly	M.	ATLAN	Thierry	P		P
Valenton	Mme	BAUD	Françoise	Repr	Patricia TORDJMAN	P
Vitry-sur-Seine	M.	BELL-LLOCH	Pierre	P		P
Le Kremlin-Bicêtre	Mme	BENBELKACEM	Sarah	Repr	Pascal NOURY	P
Savigny-sur-Orge	M.	BENETEAU	Sébastien	P		P
Viry-Châtillon	M.	BERENGER	Jérôme	P		P
Orly	Mme	BESNIET	Nathalie	Abs		
Thiais	M.	BEUCHER	Daniel	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	BOURJAC	Jean-Marc	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	BOUYSSOU	Philippe	Repr	Isabelle LORAND	P
Le Kremlin-Bicêtre	Mme	BOYAU	Lina	Abs		
Villeneuve-St-Georges	M.	BOYER	Alexandre	P		P
Arcueil	M.	BREUILLER	Daniel	P	(1)	P
Villejuif	Mme	CASEL	Catherine	Abs		
Rungis	M.	CHARRESON	Raymond	P		P
Fresnes	Mme	CHAVANON	Marie	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	CHICOT	Rémi	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	CHIESA	Pierre	P		P
Gentilly	M.	DAUDET	Patrick	P		P
Chevilly-Larue	Mme	DAUMIN	Stéphanie	Repr	André DELUCHAT	P
Cachan	Mme	DE COMARMOND	Hélène	P		P
L'Haÿ-les-Roses	M.	DECROUY	Clément	Abs		
Thiais	M.	DELL'AGNOLA	Richard	P		P
Chevilly-Larue	M.	DELUCHAT	André	P		P
Choisy-le-Roi	Mme	DESPRES	Catherine	Repr	Pierre BELL'LLOCH	P
Choisy-le-Roi	M.	DIGUET	Patrice	Repr	Jacques FOULON	P
Villeneuve-St-Georges	Mme	DINNER	Nathalie	P		P
Fresnes	M.	DOMPS	Richard	P		P
Athis-Mons	M.	DUMAINE	Julien	Abs		
Cachan	M.	FOULON	Jacques	P		P
Villeneuve-le-Roi	M.	GAGNEPAIN	Pascal	Repr	Alain AFFLATET	P
Villeneuve-St-Georges	M.	GAUDIN	Philippe	P		P
Savigny-sur-Orge	Mme	GERARD	Anne-Marie	Repr	Daniel GUETTO	P
Arcueil	Mme	GILGER-TRIGON	Anne-Marie	P	(2)	P
Villejuif	M.	GIRARD	Dominique	P		P
Villeneuve-le-Roi	M.	GONZALES	Didier	Repr	Eric GRILLON	P
Ablon-sur-Seine	M.	GRILLON	Eric	P		P
Villejuif	Mme	GRIVOT	Annie	Abs		

Savigny-sur-Orge	M.	GUETTO	Daniel	P		P
Choisy-le-Roi	M.	GUILLAUME	Didier	Repr	Cécile VEYRUNES-LEGRAIN	P
Villeneuve-le-Roi	Mme	HAMID	Sakina	Repr	Arielle MERRINA	P
Fresnes	M.	HELBLING	Denis	Repr	Marie CHAVANON	P
L'Haÿ-les-Roses	Mme	HUBERT	Laure	Repr	Françoise SOURD	P
Choisy-le-Roi	M.	ID ELOUALI	Ali	Repr	Jacques PERREUX	P
Orly	Mme	JANODET	Christine	Repr	Alain LIPIETZ	P
L'Haÿ-les-Roses	M.	JEANBRUN	Vincent	Repr	Laurent SAUERBACH	P
Vitry-sur-Seine	M.	KENNEDY	Jean-Claude			P
Paray-Vieille-Poste	Mme	LALLIER	Nathalie	P		P
le Kremlin-Bicêtre	M.	LAURENT	Jean-Luc	Repr	Rémi CHICOT	P
Villejuif	M.	LE BOHELLEC	Franck	Repr	Eli YEBOUET	P
Cachan	M.	LE BOUILLONNEC	Jean-Yves	Abs		
Vitry-sur-Seine	Mme	LEFEBVRE	Fabienne	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	LEPRETRE	Michel	P		P
Ivry-sur-Seine	Mme	LESENS	Evelyne	Abs		
Villejuif	M.	LIPIETZ	Alain	P		P
Vitry-sur-Seine	Mme	LORAND	Isabelle	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	MARCHAND	Romain	P		P
Thiais	Mme	MARCHEIX	Virginie	P		P
Savigny-sur-Orge	M.	MEHLHORN	Eric	P		P
Viry-Châtillon	Mme	MERRINA	Arielle	P		P
Vitry-sur-Seine	Mme	MONTOIR	Sylvie	P		P
Fresnes	Mme	MOREIRA DA SILVA	Laurinda	Abs		
Le Kremlin-Bicêtre	M.	NICOLLE	Jean-Marc	Repr	Michel LEPRETRE	P
Morangis	M.	NOURY	Pascal	P		P
Choisy-le-Roi	M.	PANETTA	Tonino	Repr	Jérôme BERENGER	P
Villejuif	M.	PERILLAT-BOTTONET	Franck	Repr	Sylvie MONTOIR	P
Vitry-sur-Seine	M.	PERREUX	Jacques	P		P
Juvisy-sur-Orge	M.	PERRIMOND	Michel	Repr	Robin REDA	P
Cachan	Mme	PESCHEUX	Edith	P		P
Athis-Mons	M.	PETETIN	Pascal	Repr	Christine RODIER	P
Ivry-sur-Seine	Mme	PIERON	Marie	Abs		
Juvisy-sur-Orge	M.	REDA	Robin	P		P
Choisy-le-Roi	Mme	RIFFAUD	Isabelle	Repr	Patrice SAC	P
Athis-Mons	Mme	RODIER	Christine	P		P
Athis-Mons	M.	SAC	Patrice	P		P
Viry-Châtillon	M.	SAUERBACH	Laurent	P		P
Thiais	M.	SEGURA	Pierre	P		P
L'Haÿ-les-Roses	Mme	SOURD	Françoise	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	TAGZOUT	Mourad	Abs		
Vitry-sur-Seine	Mme	TAILLEBOIS	Sarah	Repr	Jean-Marc BOURJAC	P
Vitry-sur-Seine	M.	TMIMI	Hocine	Repr	Alexandre BOYER	P
Gentilly	Mme	TORDJMAN	Patricia	P		P
Vitry-sur-Seine	Mme	VEYRUNES-LEGRAIN	Cécile	P		P
Villejuif	M.	VIDAL	Philippe	Abs		
Viry-Chatillon	M.	VILAIN	Jean-Marie	P		P
Ivry-sur-Seine	Mme	WOJCIECHOWSKI	Bozena	Repr	Romain MARCHAND	P
Villejuif	M.	YEBOUET	Elie	P		P

(1) Départ 1255 (2) Départ 1263

Secrétaire de Séance : Monsieur Robin REDA

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil du territoire				92
N° de délibération	Présents	Absents	Pouvoirs	Votants
1223 à 1254	50	13	29	79
1255 à 1262	49	14	29	78
1263 à 1292	48	15	29	77

Exposé des motifs

En application de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'exécutif peut jusqu'à l'adoption du budget, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (BP, DM et BS hors reports), non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Aussi, il est proposé d'autoriser par chapitre, l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement par l'exécutif avant l'adoption du budget primitif 2019, et ce, dans la limite des montants suivants :

En application de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'exécutif peut jusqu'à l'adoption du budget, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (BP, DM et BS hors reports), non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Aussi, il est proposé d'autoriser par chapitre, l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement par l'exécutif avant l'adoption du budget primitif 2019, et ce, dans la limite des montants suivants :

Budget Principal EPT Grand-Orly Seine Bièvre - Budget 01 -			
Chapitre	Crédits votés en 2018	Montant maximum autorisé (25%)	Montant voté par le Conseil Territorial
DEPENSES			
20 – Immobilisations Incorporelles	4 531 165,01	1 132 791,25	1 130 000,00
204 – Subventions d'Equipement Versées	13 803 749,59	3 450 937,40	3 450 000,00
21 – Immobilisations Corporelles	27 795 013,38	6 948 753,35	6 945 000,00
23 – Immobilisations en-cours	17 389 204,18	4 347 301,05	4 345 000,00
26 – Participations	345 000,00	86 250,00	85 000,00
27 – Autres immobilisations financières	200 453,00	50 113,25	50 000,00
Budget Annexe Assainissement en DSP - Budget 02 -			
Chapitre	Crédits votés en 2018	Montant maximum autorisé (25%)	Montant voté par le Conseil Territorial
DEPENSES			
20 – Immobilisations Incorporelles	147 032,26	36 758,07	35 000,00
21 – Immobilisations Corporelles	1 140,00	285,00	0,00
23 – Immobilisations en-cours	1 129 599,87	282 399,97	280 000,00
Budget Annexe Activité Economique - Budget 04 -			
Chapitre	Crédits votés en 2018	Montant maximum autorisé (25%)	Montant voté par le Conseil Territorial
DEPENSES			
16 – (165) Dépôts et cautionnements reçus	8 419,58	2 104,90	10 000,00
21 – Immobilisations Corporelles	24 000,00	6 000,00	6 000,00
Budget Annexe Assainissement (Territoire ex-CAVB & Viry-Châtillon) – Budget 05 -			
Chapitre	Crédits votés en 2018	Montant maximum autorisé (25%)	Montant voté par le Conseil Territorial
DEPENSES			
20 – Immobilisations Incorporelles	240 000,00	60 000,00	60 000,00
21 – Immobilisations Corporelles	1 782 000,00	445 500,00	445 000,00
23 – Immobilisations en-cours	825 009,00	206 252,25	205 000,00
Budget Annexe Hôtel Pépinière d'Entreprises) – Budget 06 -			
Chapitre	Crédits votés en 2018	Montant maximum autorisé (25%)	Montant voté par le Conseil Territorial
DEPENSES			
16 – (165) Dépôts et cautionnements reçus	15 500,00	3 875,00	3 000,00
23 – Immobilisations en-cours	36 700,00	9 175,00	9 000,00

Budget Autonome Assainissement – Budget 08 -			
Chapitre	Crédits votés en 2018	Montant maximum autorisé (25%)	Montant voté par le Conseil Territorial
DEPENSES			
20 – Immobilisations Incorporelles	396 386,73	99 096,68	95 000,00
21 – Immobilisations Corporelles	508 028,53	127 007,13	125 000,00
23 – Immobilisations en-cours	4 534 315,88	1 133 578,97	1 130 000,00

Il est demandé aux membres du Conseil Territorial de se prononcer sur les montants par chapitre de la section d'investissement, pour engagement, liquidation et mandatement avant le vote du budget primitif 2019.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu l'avis de la commission permanente ;

Vu l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu les instructions de la M14, M49 et M4 ;

Considérant qu'il est nécessaire d'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget pour l'année 2019 ;

Vu le budget territorial principal et annexes ;

Entendu le rapport de M. Pascal Noury ;

Sur proposition de Monsieur Le Président,

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Autorise le Président à engager, liquider, mandater, avant le vote du budget primitif 2019 les dépenses d'investissement pour le budget principal et les budgets annexes, à hauteur maximale de 25 % par rapport aux montants inscrits au budget 2018 (BP + BS + DM1 hors reports), comme indiqué ci-après :

En application de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'exécutif peut jusqu'à l'adoption du budget, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (BP, DM et BS hors reports), non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Aussi, il est proposé d'autoriser par chapitre, l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement par l'exécutif avant l'adoption du budget primitif 2019, et ce, dans la limite des montants suivants :

Budget Principal EPT Grand-Orly Seine Bièvre - Budget 01 - 58000			
Chapitre	Crédits votés en 2018	Montant maximum autorisé (25%)	Montant voté par le Conseil Territorial
DEPENSES			
20 – Immobilisations Incorporelles	4 531 165,01	1 132 791,25	1 130 000,00
204 – Subventions d'Équipement Versées	13 803 749,59	3 450 937,40	3 450 000,00
21 – Immobilisations Corporelles	27 795 013,38	6 948 753,35	6 945 000,00
23 – Immobilisations en-cours	17 389 204,18	4 347 301,05	4 345 000,00
26 – Participations	345 000,00	86 250,00	85 000,00
27 – Autres immobilisations financières	200 453,00	50 113,25	50 000,00
Budget Annexe Assainissement en DSP - Budget 02 - 58002			
Chapitre	Crédits votés en 2018	Montant maximum autorisé (25%)	Montant voté par le Conseil Territorial
DEPENSES			
20 – Immobilisations Incorporelles	147 032,26	36 758,07	35 000,00
21 – Immobilisations Corporelles	1 140,00	285,00	0,00
23 – Immobilisations en-cours	1 129 599,87	282 399,97	280 000,00
Budget Annexe Activité Economique - Budget 04 - 58004			
Chapitre	Crédits votés en 2018	Montant maximum autorisé (25%)	Montant voté par le Conseil Territorial
DEPENSES			
16 – (165) Dépôts et cautionnements reçus	8 419,58	2 104,90	10 000,00
21 – Immobilisations Corporelles	24 000,00	6 000,00	6 000,00
Budget Annexe Assainissement (Territoire ex-CAVB & Viry-Châtillon) – Budget 05 - 58001			
Chapitre	Crédits votés en 2018	Montant maximum autorisé (25%)	Montant voté par le Conseil Territorial
DEPENSES			
20 – Immobilisations Incorporelles	240 000,00	60 000,00	60 000,00
21 – Immobilisations Corporelles	1 782 000,00	445 500,00	445 000,00
23 – Immobilisations en-cours	825 009,00	206 252,25	205 000,00
Budget Annexe Hôtel Pépinière d'Entreprises) – Budget 06 - 58006			
Chapitre	Crédits votés en 2018	Montant maximum autorisé (25%)	Montant voté par le Conseil Territorial
DEPENSES			
16 – (165) Dépôts et cautionnements reçus	15 500,00	3 875,00	3 000,00
23 – Immobilisations en-cours	36 700,00	9 175,00	9 000,00
Budget Autonome Assainissement – Budget 08 - 59000			
Chapitre	Crédits votés en 2018	Montant maximum autorisé (25%)	Montant voté par le Conseil Territorial
DEPENSES			
20 – Immobilisations Incorporelles	396 386,73	99 096,68	95 000,00
21 – Immobilisations Corporelles	508 028,53	127 007,13	125 000,00
23 – Immobilisations en-cours	4 534 315,88	1 133 578,97	1 130 000,00

2. Précise que les crédits effectivement mis en œuvre seront obligatoirement inscrits au budget primitif 2019, aux chapitres indiqués.
3. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote : Pour 79



A Orly, le 21 décembre 2018
Le Président

Michel LEPRETRE

La présente délibération est certifiée exécutoire, étant transmise en préfecture le 26 décembre 2018 ayant été publiée le 27 décembre 2018

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.